

# ACCeS

association des chaînes conventionnées éditrices de services

Paris, le 5 novembre 2015

## *Communiqué de presse*

### ***Muriel Guidoni-Deregnacourt, nouvelle déléguée générale de l'A.C.C.e.S.***

**Muriel GUIDONI-DEREGNAUCOURT** sera la nouvelle déléguée générale de l'A.C.C.e.S. à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Muriel GUIDONI-DEREGNAUCOURT, âgée de 44 ans, est diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, du Cycle des Hautes Etudes Européennes de l'ENA, et titulaire du DESS de droit et Administration de la Communication audiovisuelle de la Sorbonne. Elle a dirigé de 2010 à 2014, le bureau du Film, TV et Nouveaux Médias, de l'Ambassade de France aux Etats-Unis.

Elle était précédemment à la tête des relations institutionnelles de la chaîne de télévision européenne ARTE (2006-2010) après avoir occupé les fonctions de directeur de cabinet de Jérôme Clément, Président d'ARTE GEIE (2002-2006). Elle a également été chargée du suivi des affaires économiques à la Direction du Développement des Médias, après 6 ans passées dans le groupe TF1 (1995-2001) comme chargée de mission à la Présidence sur les questions institutionnelles et de développement, puis secrétaire général de e-TF1.

Après près de 17 ans en tant que délégué général de l'A.C.C.e.S., **Guillaume GRONIER** a décidé de faire valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2015.

Arrivé à l'A.C.C.e.S. en juin 1999, Guillaume GRONIER a contribué activement au développement de l'Association : conclusion de la convention collective des chaînes thématiques en 2004, célébration des 10 ans de l'A.C.C.e.S. en 2007, signature des accords professionnels avec les organisations d'auteurs et de producteurs en 2009, colloque du 25 juin 2015, pour ne citer que quelques-unes des étapes qui ont marquées l'action de l'Association depuis sa création et qu'il a accompagnées auprès de ses présidents successifs.

Les membres de l'Association le remercient pour le travail accompli tout au long de ces années au service des chaînes thématiques et comptent continuer à bénéficier de ses compétences sur un certain nombre de dossiers.

L'A.C.C.e.S. entend, avec sa nouvelle déléguée générale, continuer à **défendre les intérêts des chaînes thématiques** distribuées sur le câble, le satellite, l'ADSL et la fibre optique, le rôle qu'elles jouent dans le paysage audiovisuel et leur apport fondamental à sa **diversité**. Elle continuera à œuvrer pour un **cadre législatif et réglementaire adapté** aux nouveaux enjeux auxquels elles sont confrontées. Elle réaffirme sa confiance dans l'avenir de la télévision payante.

L'A.C.C.e.S. (Association des Chaînes Conventionnées éditrices de Services) compte 35 chaînes membres, chaînes de groupes, chaînes filiales de distributeurs et chaînes indépendantes.